

Immeuble de logements protégés

Gollion 2011 – 2013

Architecte : al30 architectes, Lausanne

La Commune de Gollion était propriétaire d'une parcelle d'une surface totale de plus de 13'000 m² et a organisé un concours d'investisseur-partenaire. Après avoir sélectionné la Coopérative Cité Derrière comme futur maître de l'ouvrage, la Commune a lancé un concours.

Le projet définitif est structuré de la manière suivante :

Un immeuble dédié à la location en marché libre (8 appart.).

Deux bâtiments comprenant des appartements en PPE (30 appart.).

Une construction accueillant des logements protégés (17 appart.).

Une bâtisse consacrée à des locaux destinés à des activités (~250 m²).

La construction du bâtiment d'activités débutera dès que les locaux auront trouvé une affectation.

L'immeuble choisi est particulièrement bien adapté, il fait partie des 5 immeubles.

Tous ces immeubles seront réalisés en respectant le label Minergie® afin de tenir compte du développement durable.

Typologie : 5 immeubles Minergie® (immeuble locatif— logements protégés— appartements en PPE—surface d'activité.



Photos : Cité-Derrière